



Circulaire 7445

du 27/01/2020

Changements d'affectation dans les fonctions de sélection - Article 80

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Documents à renvoyer	oui, pour le 14/02/2020
Information succincte	Changements d'affectation - Fonctions de sélection - Article 80
Mots-clés	Changements d'affectation - Fonctions de sélection

Établissements

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Centres d'Auto-Formation Centres de Technologie Avancée (CTA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA) Centres techniques Homes d'accueil permanent Internats primaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur

Groupes de destinataires également informés

A tous les membres des groupes suivants :

- Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)
- Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives)

Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :

- Les Préfets et Directeurs coordonnateurs de zone
- Les Délégués et Commissaires du Gouvernement auprès des Hautes Ecoles, des ESA et universités
- Les organisations syndicales
- Les organisations représentatives des associations de parents
- Les employeurs autres que les établissements scolaires et les pouvoirs organisateurs

Signataire(s)

WBE - M. Jacques LEFEBVRE, Directeur général de la Direction des Personnels

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
CHOUGRANI Ilham	Service général de la gestion des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	02/413.33.72 ilham.chougrani@cfwb.be



Changements d'affectation dans les fonctions de sélection

DATE DE PUBLICATION :

Rédacteur : Nicolas LIJNEN

Madame, Monsieur,

Comme le prévoit l'article 80 du « statut » (AR du 22 mars 1969), les membres du personnel nommés dans une fonction de sélection ont la possibilité de solliciter un changement d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone.

Les fonctions concernées sont les suivantes :

- coordonnateur d'un Centre d'éducation et de formation en alternance ;
- coordonnateur d'un Centre de technologies avancées ;
- directeur adjoint ;
- chef d'atelier ;
- secrétaire de direction.

Cette demande doit être introduite à l'aide du formulaire reproduit en annexe et être envoyée, pour le 14 février 2020 au plus tard, sous pli recommandé, à l'adresse suivante :

Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-
Bruxelles
Direction de la Carrière
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22
1000 Bruxelles
A l'attention de M. Nicolas LIJNEN
Bureau 2G20

Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la FWB
Service général de la gestion des personnels de l'enseignement organisé par la FWB
Direction de la Carrière
Wallonie-Bruxelles Enseignement – Boulevard du Jardin Botanique 20-22, 1000 Bruxelles
<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be>

Pour toute question, une adresse courriel (ilham.chougrani@cfwb.be) ainsi qu'un numéro de téléphone (02/413.33.72) sont à disposition.

Le Directeur général,

Jacques LEFEBVRE

ARTICLE 80

Année scolaire 2019-2020

DEMANDE DE CHANGEMENT D’AFFECTATION DANS UNE FONCTION DE SELECTION

NOM, Prénom :

.....

Matricule :

.....

Adresse : RueN°

Localité :Code postal :

Téléphone : Adresse mail :

Fonction à laquelle vous êtes nommé(e) :

Etablissement dans lequel vous êtes affecté(e) :

.....

Eventuellement, nom de l'école fondamentale annexée :

.....

Changement d'affectation souhaité dans la même zone : OUI / NON (1)

Etablissement(s) souhaité(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

Eventuellement, nom(s) de(s) école(s) fondamentale(s) annexée(s) :

.....
.....
.....
.....

Changement d'affectation souhaité dans une autre zone : OUI / NON (1)

Si oui, zone(s) demandée(s) :

.....
.....
.....

Etablissement(s) souhaité(s) :

.....
.....
.....
.....
.....

Changement d'affectation souhaité dans un emploi définitivement vacant: OUI / NON (1)

Changement d'affectation souhaité dans un emploi temporairement vacant: OUI / NON (1)

Circonstances exceptionnelles motivant cette demande :

.....
.....
.....
.....

Date :

Signature :

(1) biffer la mention inutile.

Direction générale des Personnels de l'Enseignement organisé par la FWB
Service général de la gestion des personnels de l'enseignement organisé par la FWB
Direction de la Carrière
Wallonie-Bruxelles Enseignement – Boulevard du Jardin Botanique 20-22, 1000 Bruxelles
<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be>